



# ÉTUDE DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES SUR LA VIOLENCE CONTRE LES ENFANTS

## 1. L'ÉTUDE SUR LA VIOLENCE

L'étude du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence contre les enfants est une initiative mondiale visant à dresser un portrait détaillé de la nature, de l'ampleur et des causes de ce phénomène et à proposer des recommandations claires pour prévenir la violence et y répondre.

En 2001, l'Assemblée générale a décidé de demander au Secrétaire général de mener « une étude approfondie sur la question de la violence contre les enfants » et, en 2002, la Commission des droits de l'homme a suggéré de nommer un expert indépendant qui serait chargé de diriger cette étude, en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'UNICEF et l'OMS. Le 12 février 2003, le Secrétaire général a désigné pour cette mission le professeur Paulo Sérgio Pinheiro et un petit secrétariat a été créé à Genève pour appuyer son travail.

Depuis 2003, des milliers de personnes dans le monde ont contribué à l'étude :

- Plus de 3 000 personnes ont pris part à neuf consultations régionales chargées de regrouper les informations et d'explorer de nouvelles voies à suivre au niveau régional;
- 14 consultations thématiques ont dégagé de nouvelles informations dans des domaines essentiels pour comprendre la violence contre les enfants, pour la prévenir et pour y faire face lorsqu'elle se produit;
- Des réunions sous-régionales et nationales – souvent à l'initiative et en présence d'enfants et de jeunes – ont été organisées partout dans le monde;
- Les ONG ont joué un rôle actif par le biais de divers réseaux, notamment un Groupe consultatif des ONG établi pour centraliser les efforts de ces organisations;
- D'autres institutions de l'ONU et organismes internationaux et régionaux ont participé, notamment l'OIT, le HCR, l'UNESCO, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et la Division de la promotion de la femme (DAW-DESA);
- Un nombre record de 136 réponses<sup>1</sup> à un questionnaire détaillé a été reçu. Dans de nombreux cas, la préparation de ces réponses a donné lieu à un débat national sur la question de la violence contre les enfants, et a inspiré des mesures propres à remédier à ce problème;
- Plus de 270 personnes et organisations de nombreuses régions du monde ont répondu à cette invitation générale;
- Des chercheurs, des associations d'enfants, des entreprises et des particuliers ont été mobilisés pour apporter des contributions variées.

---

<sup>1</sup> Au 20 septembre 2006, 135 États Membres et un observateur avaient répondu au questionnaire.



## ÉTUDE DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES SUR LA VIOLENCE CONTRE LES ENFANTS

Le rapport soumis à l'Assemblée générale le 11 octobre 2006 n'est que l'un des fruits de ces efforts. Un livre contenant tous les résultats de l'étude, neuf récapitulatifs régionaux et un dossier pédagogique destiné aux enfants et aux jeunes font partie des outils qui seront utilisés pour poursuivre les recommandations de l'étude. Il convient de noter que, dans toutes les régions, des processus ont été établis pour continuer le travail de l'étude et mettre ses recommandations en œuvre.

Si chacun a un rôle à jouer pour faire cesser la violence contre les enfants, les recommandations de l'étude soulignent que c'est aux gouvernements qu'incombe, en dernier ressort, l'obligation de prévenir et d'éliminer ce phénomène.